



Décision n°07/2018
DELEGATION

Le Directeur général de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 10,

Vu le décret n° 2015-1178 du 24 septembre 2015 relatif à l'établissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris et notamment son titre II, article 15,

Vu le décret du 31 mars 2016 portant nomination du Directeur général de l'établissement public de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris - M. BAYLE (Laurent),

Vu la délégation n° 24/2017 du 1^{er} janvier 2017 de Christophe Monin, Directeur du mécénat et du développement de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris,

Vu la délégation n° 25/2017 du 1^{er} janvier 2017 d'Emilie Zoulikian, Chargée de gestion budgétaire et comptable du mécénat et du développement de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris,

DECIDE

ARTICLE 1

En l'absence de Christophe Monin, Directeur du mécénat et du développement, et en remplacement de Mademoiselle Emilie Zoulikian, Chargée de gestion budgétaire et comptable, délégation est donnée Mademoiselle Pauline Morin, Gestionnaire administratif et financier, à l'effet de procéder au nom du Directeur général et dans le cadre des activités propres au mécénat et développement :

- à la validation dans le système informatique budgétaire et comptable des engagements juridiques d'un montant inférieur à 15 000 euros HT et à la signature de toutes pièces nécessaires à l'engagement des dépenses d'un montant inférieur à 15 000 euros HT, à l'exception des contrats de travail, des ordres de mission, des décisions et des certificats administratifs.

Cette délégation est valable du 01^{er} février au 30 juin 2018.

ARTICLE 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la Culture sur le site internet de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2018

Laurent Bayle

Original : Agent Comptable
Copie : DAF
Secrétariat DG
Bénéficiaire de la délégation

CITÉ DE LA MUSIQUE PHILHARMONIE DE PARIS